



Programme de mentorat de la section du Québec de l'ACPDP

Formulaire d'adhésion pour le mentoré

Le programme de mentorat de l'ACPDP offre à ses membres, qui ont trois années ou moins d'expérience en dons planifiés (mentoré), la possibilité d'être guidés par une personne d'expérience (mentor) afin d'acquérir des compétences et des habiletés et même atteindre des objectifs professionnels.

Le mentoré doit préciser ses attentes et ses objectifs au début du jumelage et valider avec son mentor la possibilité de les atteindre. Le rôle d'un mentor est différent de celui du coach ou d'un consultant. Le mentor transmet son expérience, enseigne des notions, mais surtout, il accompagne et fait évoluer le mentoré dans ses réflexions. Par conséquent, son rôle n'est pas de poser un diagnostic pour améliorer le fonctionnement de l'organisation ou encore d'effectuer les tâches.

En quelques lignes, expliquez les raisons pour lesquelles vous désirez être jumelé avec un mentor ? (par exemple l'élaboration d'un programme de dons planifiés, la fiscalité, les différents types de dons, etc.)

- 1) Êtes-vous membre en règle de l'ACPDP? Oui : _____ Non : _____
- 2) Depuis combien d'années travaillez-vous dans le secteur des dons planifiés : _____
- 3) Quel pourcentage de votre travail est exclusivement consacré aux dons planifiés par semaine : _____%
- 4) Depuis combien d'années travaillez-vous pour votre employeur actuel : _____
- 5) Avez-vous d'autres désignations professionnelles (CFRE ou autres) _____ Lesquels : _____
- 6) Avez-vous déjà suivi des cours en dons planifiés : _____

Nom, Prénom : _____

Employeur : _____

Fonction : _____

Courriel : _____ Téléphone : _____

Faites parvenir votre formulaire à Kim Laporte Phaneuf, klaporte@missioninclusion.ca. Merci de votre intérêt pour notre programme.